

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20131205-2013\_B563-DE  
Date de télétransmission : 10/12/2013  
Date de réception préfecture : 10/12/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 5 DECEMBRE 2013  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2013\_B563**

**OBJET : Collecte et traitement des déchets - Attribution d'une subvention à l'association Croco Aventures pour la grande collecte de lunettes - Acte II**

Le 5 décembre 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 29 novembre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

**Excusé(s) avec pouvoir :**

BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à BOYER Michel – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à BURLE Christian – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier, donne pouvoir à BUCKI Jacques – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard

**Excusé(s) :**

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Monsieur Jean-Marc PERRIN** donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 5 DECEMBRE 2013**

**Rapporteur** : Jean-Marc PERRIN

**Co-Rapporteurs** : Claude FILIPPI

Guy BARRET

Jacques GARCON

**Thématique** : Collecte et traitement des déchets

**Objet** : Attribution d'une subvention à l'association Croco Aventures pour la grande collecte de lunettes - Acte II

**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

L'Association Croco Aventures a lancé en 2012 une grande collecte de lunettes auprès des 34 communes du territoire communautaire. Cette collecte de lunettes permet la diminution de déchets dans la poubelle d'ordures ménagères, 500kg collectés sur 6 mois. A ce titre, ce projet entre dans le cadre des actions du Programme Local de Prévention des déchets (PLPD) visant à réduire la quantité et la toxicité des déchets présentés à la collecte. L'association lance l'acte II « Grande Collecte de lunettes » et sollicite auprès de la CPA une participation financière de 6000€.

**Exposé des motifs** :

L'action « Grande Collecte de lunettes » a été lancée par l'association Croco aventures, en octobre 2012 sur une période de six mois. Cette action a permis de collecter 7 500 paires de lunettes sur les 34 communes de la CPA aussi bien

auprès des mairies que des écoles. Ce projet a ainsi contribué à éviter un gisement de 500kg de déchets. De plus, ces lunettes ont une seconde vie, elles sont triées et réparées par l'association MEDICO LIONS CLUB, située au Havre, puis elles sont ensuite conditionnées puis envoyées et réparties dans différents pays dans le cadre d'une action humanitaire.

De ce fait, cette initiative répond à un double objectif du programme Local de Prévention des déchets (PLPD) : Elle permet d'une part, une réduction de 500kg de déchets et d'autre part elle entre dans le champ de la fiche action n°14 du PLPD « sensibilisation au réemploi ».

### **I. L'ACTION 2012-2013 DEVELOPPEE PAR L'ASSOCIATION :**

- 150 boites de collecte disposées dans les communes
- Participation de 35 écoles maternelles et primaires du territoire de la Communauté du pays d'Aix
- Communication : 1000 affiches et 5000 flyers distribués

### **II. BILAN D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNEE 2012-2013**

Après nettoyage et conditionnement les 7500 paires de lunettes ont été réparties et envoyées dans différents pays :

MALI : Distribution dans l'unité d'ophtalmologie du CSREF de Douentza

MAROC : Distribution de lunettes aux enfants de Marrakech

MADAGASCAR : Distribution de lunettes lors de la journée Mondiale de la vue

SRI LANKA : Mission de dépistage ophtalmologique

REPUBLIQUE DOMINICAINE : Contrôle et distribution dans le village de la Colina

LAOS : Distribution dans la clinique mobile organisée par l'hôpital ophtalmique de Savannakhet.

### **III. PROGRAMME D'ACTION DE L'ASSOCIATION SUR L'ANNEE 2013-2014 : DEVELOPPER LE RAYONNEMENT DE LA « GRANDE COLLECTE DE LUNETTES »**

OBJECTIF : COLLECTER 10 000 PAIRES DE LUNETTES (ENV 750 KG)

MOYENS MIS EN PLACE POUR OBTENIR CE RESULTAT :

- 1/ Garder et renforcer le lien vers les 36 communes de la CPA
- 2/ Elargir l'intervention à destination des collèges et lycées
- 3/ Amélioration de la distribution et la récupération des bacs et de la communication

**IV. PLANNING DE LA CAMPAGNE :**

- Novembre 2013 : achat de 250 bacs et impression des supports de communication (3000 affiches et 5000 flyers).
- 28 novembre 2013 : Lancement et présentation à l'Aquabella d'Aix en Provence
- 1er décembre 2013 : Début de la Collecte (affichage dans les mairies, dans les écoles et chez les partenaires, mise en place des bacs, communication etc...)
- Fin Mars 2014 : Point presse- pré bilan de l'opération
- Juillet 2014 : fin de la collecte- fin de l'opération

**V. : PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION 2013/2014**

Afin de continuer à mener à bien cette opération, l'Association Croco Aventures sollicite auprès de la CPA une subvention de 6 000€.

Dépenses		Recettes	
Achats de 250 Bacs	3 500€	Ressources propres	1 600€
Matière et fournitures : 3000 affiches et 5000 flyers	1 840€	Subventions demandées :	
Honoraires	1 200€	Commune de Saint Cannat	500€
Déplacements, missions	1 560€	CPA	6 000€
Total	8 100€		8100€

Dès lors, il vous est proposé de répondre favorablement à cette demande et de participer à hauteur de 6 000€.

N° GU	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget de l'opération	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
2013_01521	Association Croco aventures	Sport et humanitaire	Aide logistique CPA (impression affiches et flyers)	8 100 €	6 000€	6000 €	non

### Visa :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales.

VU la délibération n°2009\_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150.000 € ;

VU l'avis de la Commission de Déchets en date du 25 novembre 2013.

### Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 6 000 € à l'Association Croco Aventures pour l'action « Grande collecte de lunettes 2013-2014 » ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- **DIRE** que la dépense en résultant sera prélevées sur les crédits inscrits au BP 2013 en section de fonctionnement – 812- sur la ligne d'imputation 6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

**OBJET : Collecte et traitement des déchets - Attribution d'une subvention à l'association Croco Aventures pour la grande collecte de lunettes - Acte II**

---

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS-MASINI**



09 DEC. 2013